CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E169380** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016

Raison sociale : OMELEC 16

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/02/2024

Capital : 50 000

33 BIS RUE JEAN JAURES
16600 MAGNAC-SUR-TOUVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOUÊME

Siret : 822 330 296 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7170686

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302142128

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302142128

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 05 45 94 13 88 **Fax :**

Portable : 06 24 13 75 62

Responsabilité légale :
MERLHE OLIVIER MICHEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : omelec16@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 520 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	09/04/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	22/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 14:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E169380** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE **03/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/02/2024
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOUÊME

Siret : **822 330 296** **00010**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 7170686

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302142128

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302142128

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **OMELEC 16**

33 BIS RUE JEAN JAURES
16600 MAGNAC-SUR-TOUVRE

Téléphone : 05 45 94 13 88 **Fax :**
Portable : 06 24 13 75 62

Site Internet :
E-mail : omelec16@orange.fr

Responsabilité légale :
MERLHE OLIVIER MICHEL GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/04/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/07/2024
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 14:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.